UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

UFR Langues Vivantes Etrangères
UFR Humanités et Sciences Sociales

Guide des étudiants en programme d'échange

(Programme Erasmus+ et Programmes interuniversitaires)

Année 2023-2024

Normandie Université

Sommaire

L'UFR Langues Vivantes Etrangères (LVE) ……..……. 2

L'UFR Humanités et Sciences sociales (HSS) …….. 3

Les enseignants référents des programmes d'échange en LVE…….……..... 4

Les enseignants référents des programmes d'échange en HSS …… 5

Le programme d'études ……..…….. 6

Le choix des cours ……..……... 7

Les guides des études LVE …….…… 8

Les guides des études HSS …… 9

Le contrat d'études (*learning agreement*) et l'inscription pédagogique …… 10

Le calendrier de l'année universitaire ……...…… 11

Les Bibliothèques ……. 12

Le Plan du Campus 1 ……..…… 13

L'Association *ERASMUS & Internationals in Caen* …… 14

Notes personnelles …….……. 15

L'UFR Langues Vivantes Etrangères (LVE)

L'UFR[1] LVE est hébergée à la Maison des Langues et de l'International (**MLI** - Bâtiment i[2]) au Campus 1, le campus historique de l'Université de Caen Normandie. Avec un effectif de plus de 2000 étudiants, la composante se classe parmi les cinq les plus importantes de l'université.

L'UFR LVE est composée de deux grandes filières :

- la filière **Langue, littérature et civilisation étrangères et régionales (LLCER)** dont les diplômés se destinent notamment aux métiers de l'enseignement et de la recherche et qui réunit six départements[3] proposant des formations en
  - études anglophones,
  - études germaniques,
  - études ibériques et ibéro-américaines,
  - études italiennes,
  - études nordiques,
  - études russes et polonaises.

- la filière **Langues Etrangères Appliquées (LEA)** qui propose une formation à caractère pluridisciplinaire préparant à des métiers dans le monde des entreprises et de l'administration publique. Elle constitue un département à elle seule.

La gestion administrative des étudiants d'échange (contrat d'études, inscription pédagogique, relevé de notes, etc.) est assurée par Madame Dany BELLEROSE (courriel : dany.bellerose@unicaen.fr). Elle accueille les étudiants à la scolarité des départements des études germaniques, nordiques, russes et polonaises au 3ème étage de la MLI, porte Li 304 tous les jours de de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf le vendredi (joignable uniquement par mail)

N.B. La gestion globale des étudiants d'échange (inscription administrative à l'université, logement, etc.) revient au Pôle des Programmes de Mobilité Internationale (PPMI) du Carré international (MLI, Porte Li 138).

Contacts :

- Programme Erasmus+ : Madame Bénédicte BREARD (courriel : intl.erasmus.entrants@unicaen.fr)
- Programmes interuniversitaires : Madame Stéphanie HOUSTIN (courriel : intl.interu.entrants@unicaen.fr)

Horaires d'ouverture du bureau : mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

---

[1] UFR = Unité de Formation et de Recherche ≈ faculté

[2] voir plan page 13 de ce guide

[3] département ≈ institut

L'UFR Humanités et Sciences Sociales (HSS)

L'UFR[4] HSS est hébergée dans le bâtiment B, qui se trouve au Campus I[5], le campus historique de l'Université de Caen Normandie. Avec un effectif de plus de 3000 étudiants, elle est la deuxième composante la plus importante de l'université.

L'UFR HSS regroupe huit départements[6] :

- les Arts du Spectacle,
- les Humanités classiques et Humanités numériques
- le département d'Histoire, Archéologie et Patrimoines,
- le département de Langue et Littératures française et comparée,
- la Philosophie,
- les Sciences de l'Éducation,
- les Sciences du Langage,
- la Sociologie.

La gestion administrative des étudiants d'échange (contrat d'études, inscription pédagogique, relevé de notes, etc.) est assurée par Madame Céline WARNIER (courriel : hss.erasmus@unicaen.fr). Elle accueille les étudiants au secrétariat Erasmus de l'UFR dans le Bâtiment B, bureau B1 - 445 le mardi et mercredi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h et est en télétravail le lundi et le jeudi.

N.B. La gestion globale des étudiants d'échange (inscription administrative à l'université, logement, etc.) revient au Pôle des Programmes de Mobilité Internationale (PPMI) du Carré international (MLI, Porte Li 138).

Contacts :

- Programme Erasmus+ : Madame Bénédicte BREARD (courriel : intl.erasmus.entrants@unicaen.fr)
- Programmes interuniversitaires : Madame Stéphanie HOUSTIN (courriel : intl.interu.entrants@unicaen.fr)

Horaires d'ouverture du bureau : mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

[4] UFR = Unité de Formation et de Recherche ≈ faculté

[5] voir plan page 13 de ce guide

[6] département ≈ institut

Les enseignants référents des programmes d'échanges LVE

Chaque département a désigné un ou plusieurs **enseignants référents** qui sont les interlocuteurs privilégiés pour toute question d'ordre pédagogique (notamment sur le choix des cours) et signent les contrats d'études (*learning agreement).* Ils reçoivent les étudiants d'échange lors de leur permanence uniquement sur rendez-vous (à prendre impérativement au préalable par mail).

Département	Enseignant référent	Universitaires étrangères partenaires	Courriel	Bureau
Etudes Anglophones LLCER	Rebecca BLACK	Birmingham - Warwick (UK) | Cork (IRL) Bonn (D) | Bruxelles (B) | Nicosia (CY) | Valencia (E) | Thessalonique (G) | Budapest (HU) | Lund (S) | Brno (CZ)	rebecca.black@unicaen.fr	Li 357
Etudes Germaniques LLCER	Hildegard HABERL	Aachen - Bamberg - Bonn - Bremen - Freiburg - Köln (D) | Innsbruck (A) | Lodz (PL)	hildegard.haberl@unicaen.fr	Li 308
Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines LLCER	Nadia AIT BACHIR	Almería - Gérone - Grenade - Madrid - Murcie - Oviedo - Palma - Salamanque - Santiago de Compostela - Valencia (E)	nadia.aitbachir@unicaen.fr	Li 310
Etudes Italiennes LLCER	Brigitte POITRENAUD-LAMESI	Bergamo - Cagliari - Catania - Chieti - Gènes - Milan - Naples - Pérouse - Salerno - Siena - Turin (I) | Göttingen (D) | Valencia (E)	brigitte.poitrenaud-lamesi@unicaen.fr	Li 321
Etudes Nordiques LLCER	Annelie JARL IREMAN Rea PELTOLA Christian Bank PEDERSEN	Kristiansand - Oslo - Tromsø (N)| Linköping - Lund - Stockholm - Umeå (S) | Åbo/Turku (SF) Helsinki - Joensuu - Jyväskylä - Tampere (SF) Aarhus - Copenhague (DK) Reykjavik (IS)	annelie.jarl@unicaen.fr rea.peltola@unicaen.fr christian-bank.pedersen@unicaen.fr	Li 319 Li 319 Li 319
Etudes Russes et Polonaises LLCER	Caroline BERENGER	Varsovie (PL) *Kiev | St. Pétersbourg*	caroline.berenger@unicaen.fr	Li 320
Langues Etrangères Appliquées (LEA)	Alain LABAU	Dresden - Duisburg-Essen - Erlangen-Nürnberg - Göttingen - Halle-Wittenberg - München - Passau - Würzburg (D) | Salzburg (A)| Gent (B) | Sofia (BG) | Nicosia (CY) | Barcelone - Caceres - Cordoue - Murcie - Oviedo - Saragosse (E) | Joensuu (SF) | Parme - Pérouse - Trento (I) | Ventspils (LV) | Stip (MK) | Varsovie (PL) | Aveiro (P) | Paisley || Istanbul (TR) *Guanajuato | Buenos Aires | Kiev | Astrakhan*	alain.labau@unicaen.fr	Li 364

Les enseignants référents des programmes d'échanges HSS

Chaque département a désigné un **enseignant référent** qui est l'interlocuteur privilégié pour toute question d'ordre pédagogique (notamment sur le choix des cours) et signe les contrats d'études (*learning agreement).* Il reçoit les étudiants d'échange dans son bureau uniquement sur rendez-vous (à prendre impérativement au préalable par mail).

Département	Enseignant référent	Universitaires étrangères partenaires	Courriel	Bureau
Arts du Spectacle	Valérie VIGNAUX	Bruxelles (B) | Bologne – Florence - Parme - Pérouse - Turin (I)	valerie.vignaux@unicaen.fr	B1 – 410 (bâtiment B)
Histoire, Archéologie et Patrimoines	Thomas HIPPLER	Augsburg - Bremen - Paderborn (D)| Louvain (B)| Sofia (BG) | Badajoz - Huelva - Madrid - Salamanque - Santander (E) | Athènes (G) | Bari - Milan - Naples - Padoue - Sienne - Turin (I) | Bergen - Oslo (N) | Coimbra (P) | Prague (CZ) | Cardiff - Glasgow - Southampton (UK) | Ljubljana (SI)	thomas.hippler@unicaen.fr	SB 138 (bâtiment N)
Humanités classiques Humanités numériques	Caroline FEVRIER	Würzburg - Heidelberg (D) | Helsinki (SF) | Pecs (HU) | Cassino - Naples - Udine (I)	caroline.fevrier@unicaen.fr	SB 025 (bâtiment N)
Lettres Modernes - Littérature française et comparée	Elise MONJARRET	Mainz - Würzburg - Göttingen (D) | Nicosie (CY) | Salamanque - Ciudad Real (E) | Macerata - Parme - Rome - Viterbe - Salerne (I) | Bergen - Oslo (N)	elise.monjarret@unicaen.fr	B1 – 420 (bâtiment B)
Philosophie	Anne DEVARIEUX	Potsdam (D) | Grenade - Madrid (E) | Rome - Sienne (I) | Poznan (PL) | Iasi (RO) *Moscou*	anne.devarieux-lascoux@unicaen.fr	B1 – 465 (bâtiment B)
Sciences de l'Education	Nathalie DUPONT	Florence- Macerata (I) | Huelva (E)	nathalie.dupont01@unicaen.fr	B1 – 454 (bâtiment B)
Sciences du langage - FLE	Richard RENAULT	Constance (D) | Plovdiv (BG) | Tampere (SF) | Zielona Gora (PL) | Timisoara (RO)	richard.renault@unicaen.fr	B1 – 369 (bâtiment B)
Sociologie et Anthropologie	Vassili RIVRON Elise MONJARRET	München (D) | Valence (ES) | Joensuu (SF) | Athènes (G) | Bari (I) | Covilha (P)	vassili.rivron@unicaen.fr elise.monjarret@unicaen.fr	B1 - 472 B1 – 420 (bâtiment B)

Le programme d'études

Les enseignements suivis par l'étudiant d'échange durant son séjour à Caen sont déterminés par le cursus dans lequel il est inscrit dans son université d'origine mais, la cohérence des cursus pouvant différer selon les pays, il sera parfois nécessaire d'effectuer un choix parmi l'offre de cours de plusieurs composantes Unicaen. Dans ce cas, voici les règles qui s'appliquent, quelle que soit la composante d'accueil (également appelé composante principale de rattachement) :

☛ Au moins 60% des cours doivent être choisis au sein de l'entité **HSS <u>et</u> LVE** (*Humanities and Languages*) ou l'une des deux composantes d'accueil (**HSS <u>ou</u> LVE**).

Exemples de cas possibles

Discipline(s) étudiée(s) dans l'université d'origine	UFR à Caen	1er Département	2ème Département	3ème Département
Langue et littérature françaises	HSS + LVE	Lettres modernes	Sciences du langage - FLE[7]	Département LLCER des langues concernées pour la traduction, par exemple.
Langue et littérature espagnoles	LVE	Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines	Langues Etrangères Appliquées	
Langues et littératures allemandes et anglaises	LVE	Etudes Germaniques	Etudes Anglophones	Langues Etrangères Appliquées

(UFR ≈ faculté ou département ≈ institut)

☛ Les 40% de cours restants peuvent être choisis librement soit dans la composante d'accueil soit dans une ou plusieurs autres UFR Unicaen.

Si les cours choisis sont dispensés dans des UFR différentes, il faut que ces **UFR** figurent sur la carte d'étudiant délivrée après l'inscription administrative à l'Université de Caen. Si ce n'est pas le cas, l'étudiant se présentera à la Scolarité Générale de l'université (Campus I, Bâtiment A, rez-de-chaussée) et demandera à rajouter l'UFR manquante.

[7] FLE = Français Langue Etrangère

Tous les catalogues de cours, dont ceux des UFR LVE et HSS, sont en ligne sur ce lien : https://pick-your-courses.unicaen.fr/catalog

Ce site réunit tous les enseignements ouverts aux étudiants d'échange. D'autres cours sont proposés dans les guides des études publiés par chaque département (cf. page suivante) mais il est possible qu'ils ne soient pas tous ouverts aux étudiants d'échange. Pour tout renseignement sur ce sujet, s'adresser aux scolarités respectives.

Les cours peuvent être choisis à la carte parmi tous les enseignements proposés par les différentes formations de la première année de Licence à la première année de Master incluse.

Les cours sont organisés en unités d'enseignements (UE), elles-mêmes subdivisées en éléments constitutifs (EC ≈ matière).

L'étudiant d'échange n'est pas obligé de suivre tous les EC d'une UE, mais il peut se limiter à ceux qui correspondent au cursus dans lequel il est inscrit dans son université d'origine.

En revanche, si un EC est constitué de plusieurs types de cours, il est obligé de suivre l'intégralité (par exemple, un cours de littérature ou de civilisation composé d'un CM (cours magistral ≈ *lecture*) et d'un TD (travaux dirigés ≈ *tutorial*).

En général les emplois du temps proposent plusieurs CM (CM1, CM2, CM3 etc…) et TD (TD1, TD2, TD3 etc…) Il s'agit du même cours qui se répète plusieurs fois pour pouvoir accueillir tous les étudiants. Dans ce cas, choisir un seul CM et un seul TD en fonction des horaires proposés.

Les codes des cours choisis (et pas seulement leurs noms) doivent être notés avec soin. Ils devront figurer sur le *learning agreement* ainsi que sur la fiche d'inscription pédagogique (IP) si elle vous est demandée, et être rappelés aux différents interlocuteurs, en particulier l'administration (exemple : Y2LE31 - Littérature comparée)
Il n'est pas obligatoire d'arriver en août / septembre en ayant déjà choisi tous les cours. Une pré-sélection permettra cependant de gagner un temps précieux.

Il est à noter que des changements seront autorisés en début de semestre, surtout si devaient se poser des problèmes d'emplois du temps (incompatibilités horaires).

Les Guides des études LVE

Le catalogue *pickyourcourses* permet de choisir ses cours mais n'en détaille pas les contenus. Un descriptif est souvent disponible dans les guides des études qui sont mis à disposition dans les scolarités des départements et/ou en ligne - voir tableau ci-dessous. Les guides présentent les programmes annuels de formation et sont publiés en début d'année universitaire au plus tard.

Département	Site web
Etudes Anglophones	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/anglais/
Etudes Germaniques	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/allemand/
Etudes Ibériques et Ibéro-Américaines	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/espagnol/
Etudes Italiennes	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/italien/
Etudes Nordiques	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/etudes-nordiques/
Etudes Russes et Polonaises	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-litteratures-et-civilisations-etrangeres-et-regionales/russe/
Langues Etrangères Appliquées	http://ufrlve.unicaen.fr/formation/licence-langues-etrangeres-appliquees/

N.B. Des cours de français ouverts à tous les étudiants internationaux indépendamment de leur domaine d'études sont proposés au Carré international de l'Université de Caen. Le **Pôle Formations en Langues** organise notamment un soutien linguistique en français **(SLF)** tout au long du semestre[8]. Ces cours, qui sont payants, peuvent donner lieu à l'attribution de 3 ECTS par semestre et faire partie intégrante du programme d'études si l'université d'origine l'accepte.

[8] https://www.unicaen.fr/international/bienvenue/etudier-le-francais/

Les Guides des études HSS

Un descriptif détaillé des contenus des cours peut se trouver dans les guides des études qui sont disponibles dans les scolarités des départements et/ou en ligne - voir tableau ci-dessous. Les guides présentent les programmes annuels de formation et sont publiés en début d'année universitaire au plus tard.

Département	Site web
Arts du Spectacle	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/arts-du-spectacle/
Histoire, Archéologie et Patrimoines	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/histoire-archeologie-et-patrimoines/
Humanités classiques et numériques	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/humanites-classiques-et-numeriques/
Lettres Modernes - Littérature française et comparée	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/lettres-modernes-litterature-francaise-et-comparee/
Philosophie	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/philosophie/
Sciences de l'Education	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/sciences-de-leducation/
Sciences du langage - FLE	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/sciences-du-langage/
Sociologie et Anthropologie	https://ufr-hss.unicaen.fr/disciplines/sociologie-et-anthropologie/

N.B. Des cours de français ouverts à tous les étudiants internationaux indépendamment de leur domaine d'études sont proposés au Carré international de l'Université de Caen. Le **Pôle Formations en Langues** organise notamment un soutien linguistique en français **(SLF)** tout au long du semestre[9]. Ces cours, qui sont payants, peuvent donner lieu à l'attribution de 3 ECTS par semestre et faire partie intégrante du programme d'études si l'université d'origine l'accepte.

[9] https://www.unicaen.fr/international/bienvenue/etudier-le-francais/

Le contrat d'études (*learning agreement)* et l'inscription pédagogique

Le contrat d'études (*learning agreement)*

Les cours suivis à l'université de Caen sont précisés dans le **contrat d'études (*learning agreement*)** signé entre l'étudiant, l'université d'origine et l'université d'accueil. Pour son élaboration, trois possibilités sont envisageables :

1. Le choix des matières s'est fait en concertation avec l'enseignant coordinateur de l'université étrangère avant le départ, mais aucun contrat d'études n'a été établi. Dans ce cas, l'étudiant vérifiera à son arrivée à Caen que tous les cours choisis sont bien dispensés et qu'aucun des cours n'en chevauche un autre - les renseignements sur les horaires des cours sont disponibles sur les panneaux d'affichage auprès des scolarités des différents départements et/ou sur leur page Internet. En cas d'impossibilité de réaliser le programme prévu, l'étudiant proposera des cours alternatifs au coordinateur de son université d'origine pour approbation. Dès que toutes les éventuelles modifications seront effectuées, il fera signer son contrat d'études par l'enseignant coordinateur à l'Université de Caen.

2. Le choix des matières s'est fait en concertation avec l'enseignant coordinateur de l'université étrangère avant le départ et le programme d'études a été validé officiellement par la signature du contrat par toutes les parties. Dans ce cas, l'étudiant procédera comme indiqué en 1) en cas d'impossibilité d'accéder à tous les enseignements prévus en indiquant les éventuelles modifications dans la rubrique prévue à cet effet.

3. Aucun contrat d'études n'a été arrêté avant le départ. L'étudiant choisira alors ses cours après son arrivée à Caen selon les consignes données par le coordinateur de son université d'origine. Il fera approuver son programme par ce dernier avant de soumettre le contrat à l'enseignant coordinateur de l'Université de Caen pour avis et validation.

L'inscription pédagogique

La reconnaissance du semestre ou de l'année d'études en France par l'université étrangère impose la participation aux examens dans les différentes matières suivies – une **inscription pédagogique** est indispensable pour pouvoir s'y présenter. Cette inscription est à effectuer dans chaque UFR fréquentée

- à l'UFR des LVE, elle se fait à la scolarité en bureau Li 304
- à l'UFR HSS elle se fait au bureau B1 - 445 via la fiche d'inscription pédagogique également téléchargeable sur le site de la composante : https://ufr-hss.unicaen.fr/international/etudier-a-caen/

N.B. L'inscription pédagogique doit intervenir dès que le programme d'études est arrêté. Il est important de l'effectuer sans tarder étant donné qu'elle conditionne l'accès à la plateforme ecampus - cette dernière réunit des cours, des ressources, des informations diffusés par les enseignants.
Tout changement du programme au cours du semestre est à signaler à la scolarité.

Le calendrier de l'année universitaire

L'année universitaire est divisée en deux semestres comportant chacun une période de cours suivie d'une période d'examens. Chaque composante de l'université votant son propre calendrier, ces périodes peuvent différer d'une composante à l'autre. Dans les UFR LVE et HSS, les cours du premier semestre (semestre d'automne) commencent début septembre, ceux du second semestre (semestre de printemps) début janvier. Les enseignements de chaque semestre sont répartis sur 12 semaines.

Périodes de cours et d'examens en 2023-2024

Voir sites spécifiques des UFR d'accueil :

UFR LVE - voir http://ufrlve.unicaen.fr/scolarite/

UFR HSS - voir https://ufr-hss.unicaen.fr/presentation/calendriers/

Règlement général des examens spécifique aux étudiants d'échange

Les étudiants d'échange sont soumis aux mêmes examens que les autres étudiants Unicaen.

Il existe deux sessions d'examens dans l'enseignement supérieur en France :

- une première session qui, dans les UFR HSS et LVE, a lieu à la fin de chaque semestre ;
- une deuxième session, dite de rattrapage. Pour les étudiants d'échange elle concerne toute matière qui n'a pas été validée à la première session d'examens (note inférieure à la moyenne (< 10/20), sauf pour les enseignements évalués en contrôle continu intégral (ECI) où cette deuxième session est remplacée par une deuxième chance dont les modalités peuvent différer d'un enseignement à l'autre (meilleure note ou moyenne des 2 ou 3 meilleures notes selon le nombre de CC…) En HSS, les sessions de rattrapage pour le premier et le second semestre ont lieu fin juin et début juillet.

Le calendrier des examens est le même pour les étudiants en programme d'échange et les autres étudiants Unicaen mais un aménagement est possible dans deux cas particuliers :

- lorsque des épreuves se chevauchent en première ou seconde session - sont concernés tous les étudiants d'échange qui suivent des cours dans différentes composantes de l'université ;
- lorsque des épreuves d'examen de la première session du premier semestre ont lieu avant **et** après les vacances de Noël - seuls les étudiants en programme d'échange qui sont venus à Caen pour l'unique semestre d'automne sont autorisés à demander des dates particulières pour passer les épreuves prévues début janvier par anticipation.

En ce qui concerne la session de rattrapage, il appartient aux étudiants concernés de prévoir leur présence à Caen fin juin, car il n'est pas possible de passer des épreuves en dehors de cette période. Cependant, si l'examen consiste en une épreuve orale, cette dernière peut avoir lieu à distance sous forme de visioconférence - il s'agit ici d'un dispositif réservé exclusivement aux étudiants d'échange

L'espace AAPI

Situé au sein de la Maison des langues et de l'international, en plein cœur du Campus 1 de l'université de Caen Normandie, l'espace AAPI (Accueil et accompagnement des publics internationaux) ouvre ses portes tout au long de l'année aux étudiants et aux chercheurs internationaux pour faciliter vos démarches et favoriser une immersion à la française. Des tables de travail et des ordinateurs sont en libre accès, ainsi que des espaces de détente, pour en faire un lieu d'échange et de rencontre.

Bibliothèque LVE - Langues Vivantes Etrangères

Bibliothèque Tove Jansson

Campus I, Bâtiment G1 - à proximité de la Maison des Langues et de l'International (MLI)

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi	**8h30 - 18h**
vendredi	**8h30 - 17h**

Bibliothèque universitaire

BU Pierre Sineux (Droit-Lettres)

Campus I, Bâtiment

Horaires d'ouverture

lundi	**10h - 19h**
mardi au vendredi	**9h - 19h**

N.B. noctamBU - les salles de travail sont accessibles en soirée jusqu'à 23 heures.

Bibliothèques HSS - Humanités et Sciences Sociales

Bibliothèque Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris

Campus 1, Bâtiment G -- à proximité de la Maison des Langues et de l'International (MLI)

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi	**9h - 18h**
vendredi	**9h - 17h**

Bibliothèque Historique - Madeleine Deries

Campus 1, Bâtiment N, sous-sol - Salle S07

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi	**8h45 - 18h**
vendredi	**8h30 - 15h30**

Bibliothèque Centre Michel de Boüard - CRAHAM (Centre de Recherches Archéologiques, Historiques, Anciennes et Médiévales)

Campus 1, Bâtiment N, 1er étage - Salle SB 116

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi	**9h-12h30 / 13h30-17h**

Le plan du Campus 1 de l'Université de Caen Normandie

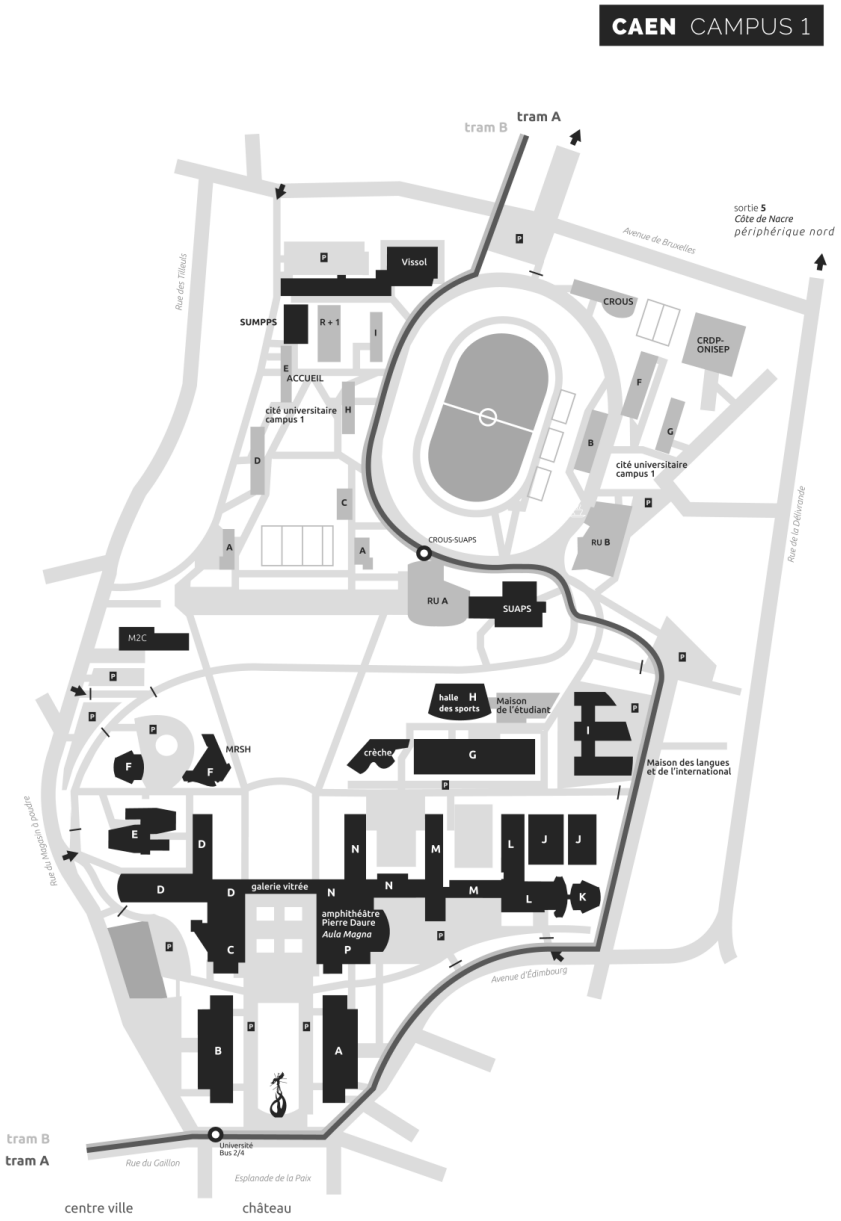

Présentation de l'association

L'association *Erasmus & Internationals in Caen* a été créée en 2007 au bénéfice de tous les étudiants étrangers (Erasmus et échanges internationaux) inscrits à l'université de Caen Basse-Normandie et des étudiants français souhaitant partir étudier à l'étranger – cf. http://eicaen.fr/

Les missions de l'association

- **L'accueil des étudiants :**
  Afin d'accueillir les étudiants Erasmus et internationaux, l'association participe à la journée d'accueil organisée par l'université. Les étudiants étrangers peuvent ensuite entrer directement en contact avec l'association par mail erasmusincaen@gmail.com ou sur sa page Facebook Erasmus & Internationals In Caen.

- **Accompagnement des étudiants :**
  Les questions des étudiants étrangers font l'objet de réponses personnalisées et rapides de la part des membres de l'association. Ces questions sont souvent d'ordre pratique et concernent essentiellement le logement, le transport, l'organisation des cours, etc.

Les projets de l'association

Café polyglotte : Accueilli au sein de la Maison de l'Etudiant, le café polyglotte est organisé une fois par mois (généralement le 1er mardi du mois). Le café polyglotte permet à chacun de s'asseoir autour d'une table pour parler la langue de son choix. C'est un moyen convivial de pratiquer une langue et de faire de nouvelles rencontres. Le café polyglotte réunit aussi bien les étudiants étrangers que les étudiants français mais est également ouvert aux non étudiants.

La carte d'adhésion : La création d'une carte d'adhérent permet aux adhérents de bénéficier d'offres avantageuses auprès de nos partenaires.

Tandem : Organisé en collaboration avec l'association AELVE, le tandem vise à rapprocher les étudiants Erasmus et les étudiants français. Il s'agit de mettre en contact un étudiant français avec un étudiant étranger qui se porte volontaire pour discuter en français et dans la langue étrangère. C'est un moyen convivial de partager sa culture et de pratiquer une langue. Les rencontres se font par le biais du groupe Facebook Tandem ERASMUS in Caen.

Visites culturelles : L'association proposera à plusieurs reprises des visites culturelles en Basse-Normandie ou dans une autre région, suivant les intérêts des membres - il peut s'agir du Mont St Michel, des Plages du Débarquement, de la Tapisserie de Bayeux, etc. Cette action de groupe permet d'obtenir des réductions sur les voyages.